THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 20 *juillet* 1843,

Par A. JOCHER,

de Coussegrey (Aube),

Ancien interne de la Maison royale de Charenton.

CONSIDÉRATIONS SUR LA MONOMANIE.

(Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.)

PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

1843

1843. — *Jocher*.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	BRESCHET.
Physiologie	PIERRE BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie et chimie organique	DUMAS.
Hygiène	ROYER-COLLARD.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. GERDY aîné, Président.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. PIORRY.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	ANDRAL.
Opérations et appareils	BLANDIN.
Thérapeutique et matière médicale	TROUSSEAU.
Médecine légale	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. CHOMEL. BOUILLAUD. ROSTAN, Examinateur.
Clinique chirurgicale	ROUX. J. CLOQUET. VELPEAU. AUGUSTE BÉRARD.
Clinique d'accouchements	P. DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM. BARTH.
BAUDRIMONT, Examinateur.
CAZENAVE, Examinateur.
CHASSAIGNAC.
DENONVILLIERS.
J. V. GERDY.
GOURAUD.
HUGUIER.
LARREY.
LEGROUX.

MM. LENOIR.
MAISSIAT.
MALGAIGNE.
MARTINS.
MIALHE.
MONNERET.
NÉLATON.
NONAT.
SESTIER.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

A. JOCHER.

A M. FOVILLE,

Médecin en Chef de la Maison royale de Charenton.

A. JOCHER.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA MONOMANIE.

Existe-t-il un genre d'aliénation mentale qui mérite le nom de *monomanie* (μόνος, seul, μανια, délire), ou, en d'autres termes, existe-t-il des aliénés dont le délire soit *unique*, c'est-à-dire ne roule que sur un *seul* objet?

Il est bien loin de ma pensée de vouloir attaquer la renommée si justement acquise des praticiens distingués qui ont établi ou propagé la doctrine des monomanies. Je reconnais, au contraire, combien leurs travaux ont été profitables à la science. L'illustre Pinel venait de faire sortir du chaos l'aliénation mentale; les Esquirol, les Marc, entrant dans la carrière qui leur était ouverte, la parcoururent avec éclat; s'éclairant du flambeau de l'analyse, ils étudièrent le délire jusque dans ses moindres phénomènes, et cherchèrent à introduire dans l'aliénation mentale l'exactitude, la précision qu'on remarque dans la plupart des autres parties de la médecine. S'ils n'ont pu atteindre complétement ce résultat, cela tient aux nombreuses difficultés qui hérissent le sujet; mais leurs travaux n'en restent pas moins pour témoigner de leurs puissants efforts.

Si je n'avais d'autre but que de contester simplement à la monomanie l'*unité* de son délire, la question présenterait, certes, un intérêt fort médiocre; mais quand on songe aux conséquences qui peuvent

en découler, sous le point de vue médico-légal, elle acquiert alors une importance majeure.

La doctrine des monomanies ne resta pas longtemps renfermée dans le domaine des sciences médicales; elle se répandit rapidement au dehors, et surtout parmi les légistes. Les avocats, en gens habiles, l'accueillirent avec empressement, voyant du premier coup d'œil tout le parti qu'ils pouvaient en tirer. Aussi, tous les jours lui empruntent-ils leurs moyens de défense dans les causes criminelles, et quelquefois lui doivent-ils des succès inespérés. Combien, en effet, cette théorie n'est-elle pas commode pour transformer un scélérat en aliéné!

Qu'un individu, après avoir commis un ou plusieurs meurtres, soit livré à la justice qui le réclame; son avocat, s'appuyant sur la doctrine des monomanies, emploiera tout son talent à prouver l'existence d'une *monomanie homicide,* et sa tâche deviendra d'autant moins difficile, que le nombre des meurtres sera plus grand; car cette persistance dans le crime sera déjà pour lui l'indice d'un *instinct de fureur irrésistible* ou d'une *passion sur laquelle la raison n'a plus d'empire;* et, pour donner plus de force à ses arguments, il recherchera et trouvera facilement, dans la vie passée de son client, des actes de violence plus ou moins nombreux, qui viendront encore déposer en faveur de la monomanie. Il ne restera plus alors, pour imprimer le cachet de la folie aux actes incriminés, qu'à démontrer qu'ils ont été commis sans motifs ou sous l'influence d'une cause peu en rapport avec l'énormité du crime. On conçoit qu'un défenseur habile puisse arriver à un tel résultat. Alors qu'objecterez-vous? Que l'individu vous semble parfaitement raisonnable? Que rien dans ses discours, dans ses spéculations, dans sa conduite, ne décèle le moindre désordre intellectuel? On vous répondra, en vous citant des autorités, qu'il est des monomanies qui ne se révèlent que par des actes anormaux; et, comme l'avocat vous aura *prouvé* que tels sont les actes de son client, vous serez forcé de conclure, avec lui, à l'aliénation.

Mais est-il bien vrai que le délire puisse revêtir une forme telle-

ment simple, qu'il se borne exclusivement à un certain ordre d'idées, ou même à des actes insolites sans aucune lésion de l'intelligence? La question emprunte aux considérations précédentes un intérêt puissant; car, s'il peut être démontré que le délire ne reste pas circonscrit dans les limites étroites que lui ont tracées les auteurs, que toujours il se reflète plus ou moins sur les conceptions qui devraient lui être étrangères; en un mot, que la monomanie *pure* n'existe pas, il ne suffira plus alors d'un acte, tout inexplicable qu'il nous paraîtra, pour caractériser infailliblement l'aliénation, et l'on ne verra plus l'égide de la folie couvrir l'assassin, au mépris de la vindicte publique.

Maintenant que j'ai expliqué le motif qui m'a déterminé dans le choix de mon sujet, je vais, pour entrer en matière, citer l'opinion d'un praticien qui a consacré sa vie à l'étude de l'aliénation mentale et dont le talent d'observation est incontestable.

« Pour quiconque veut examiner de bonne foi les aliénés, dit M. Foville (art. MONOMANIE du *Dict. de méd. et de chirurg. pratiques*, p. 508), le nombre des malades qui semblent pouvoir être appelés à juste titre *monomaniaques* est *on ne peut plus restreint;* et encore il n'en est pas un seul peut-être dont le délire, très-sévèrement analysé, ne soit reconnu beaucoup plus général qu'il ne semble au premier coup d'œil. »

Les études auxquelles je me suis livré pendant deux ans et demi de séjour à Charenton, en qualité d'interne, m'ont permis de reconnaître combien est vraie cette assertion de M. Foville. En effet, malgré des recherches nombreuses et suivies, je n'ai pu rencontrer un seul délire complétement exclusif et auquel pût s'appliquer rigoureusement la dénomination de *monomanie.* Plus d'une fois, il est vrai, je n'ai remarqué tout d'abord qu'une passion, qu'une idée dominante, paraissant faire tous les frais du délire; on aurait pu, en s'en tenant à un examen superficiel, croire la raison parfaitement intacte sur tout ce qui était en dehors de cette idée, de cette passion. Mais, en pénétrant plus profondément dans la vie des malades, en les observant pendant

la veille, soit isolés, soit au milieu de leurs compagnons, en les suivant même jusque dans leur sommeil, de combien de désordres intellectuels et sensoriaux n'étais-je pas alors le témoin! Ces désordres se révélaient à mes yeux par des habitudes bizarres, des pratiques puériles, superstitieuses, des goûts insolites, une indifférence profonde ou bien de la haine pour leurs proches, des hallucinations variées, des réveils en sursaut, des terreurs que la raison était impuissante à calmer..... Et cependant j'étais encore loin de pouvoir bien apprécier toute l'étendue du délire : que de folles conceptions, en effet, devaient germer dans ces esprits malades sans se traduire au dehors!

C'est donc chez moi une conviction bien établie, une conviction reposant sur des faits, que l'existence de la *monomanie*, prise dans la véritable acception du mot, peut être révoquée en doute. Je pourrais appuyer cette opinion de nombreuses observations que j'ai recueillies à Charenton; mais je préfère puiser mes arguments dans les observations mêmes qui ont été citées par les auteurs comme exemples de monomanie. C'est en les analysant que je veux chercher à démontrer que, malgré l'influence sous laquelle elles ont été rédigées, elles contiennent encore, pour la plupart, assez d'éléments pour constituer un délire plus ou moins étendu. Ma tâche sera, il est vrai, moins facile; mais les résultats de mon travail seront beaucoup plus concluants.

Il ne me serait pas possible de passer en revue, dans une thèse, toutes les observations de monomanie que renferment les ouvrages qui traitent de l'aliénation mentale. Devant donc, d'une part, me borner à quelques-unes, et, d'un autre côté, ne voulant pas faire un choix, je citerai tout simplement les quatre observations que rapporte Esquirol (art. MONOMANIE, du *Dict. des sciences méd.*), pour justifier l'expression de *monomanie*, introduite par lui dans la science.

1re OBSERVATION. — M..., âgé de trente-six ans, d'une taille élevée, d'un tempérament bilioso-sanguin, a eu une cousine germaine ma-

ternelle aliénée. Dès son enfance, sa santé a été délicate; elle s'est fortifiée à la puberté. Son caractère est entier et fier. M... a été livré à lui-même de très-bonne heure; il a voyagé beaucoup dans l'espoir de réparer les débris d'une fortune considérable. Au reste, sa vie a été très-dissipée et très-répandue.

Depuis l'âge de vingt ans, il s'est livré à de grandes affaires, voit beaucoup de monde; il devient *hypochondriaque*.

A vingt-sept ans, il se marie avec une femme belle, très-aimable et riche. Il se livre avec plus d'ardeur à tout l'emportement de son ambition; en même temps il est très-jaloux.

Dans la deuxième année de son mariage, il a des boutons sur le corps, qui se manifestent davantage les années suivantes; il fait et surtout il sollicite partout des remèdes. Il s'occupe beaucoup de sa santé, dont il est plus tourmenté l'hiver que l'été.

Malgré les vicissitudes dans les affaires, sa fortune s'accroît. En 1815, il la joue tout entière sur les fonds publics, et, presque en un jour, il est ruiné. Dès ce moment, on s'aperçoit du changement de son caractère; *sa tyrannie domestique devient insupportable ; il est injuste envers ses parents*, qu'il accuse de ne pas venir à son secours, et il ne cesse de s'en plaindre, malgré les marques d'intérêt qu'ils n'ont cessé de lui donner.

Trente-six ans : En 1817, deux ans après ses revers de fortune, il devient sombre, rêveur, *il se plaint de maux de nerfs et d'estomac;* bientôt après, il croit qu'on *empoisonne les aliments*, lorsqu'il dîne hors de chez lui. *Il a des emportements contre son beau-père*, qui lui prodigue toute espèce de soins. *Il tracasse sa femme*, malgré sa tendresse pour lui. Il va chez toutes ses connaissances, chez ses amis, se plaindre qu'*on l'empoisonne* chez son beau-père; il fait le même reproche chez lui. Souvent, après ses repas, il sort pour aller boire du lait. Il lui arrive quelquefois d'aller lui-même chercher de l'eau à la fontaine pour son usage.

Après un mois d'inquiétude, d'agitation, de querelles domestiques

provoquées par ses soupçons, il va demander un passe-port, voulant quitter la France. Quelques jours après, il va se mettre sous les mains de la police, et fait une dénonciation contre son beau-père, en accusant sa femme de se laisser influencer par lui.

C'est dans cet état que le malade est confié à mes soins. Après cinq ou six jours, je m'empare de sa confiance, le fais convenir de son erreur; il paraît bien, mais il est d'une impatience que rien ne calme. Après une conversation, je lui promets qu'il verra sa femme, et que, s'il continue d'être bien, il rentrera au sein de sa famille dans huit jours. Cette promesse solennelle et la vue de sa femme et de ses enfants semblent avoir mis fin à ses craintes et à ses préventions délirantes. Néanmoins, trois jours avant de rentrer dans sa famille, il se persuade que, pendant la nuit, *on a répandu de la cendre dans sa chambre.* Cette hallucination réveille toutes ses inquiétudes; mais il les concentre soigneusement, se contraint pour bien recevoir sa femme, son beau-père et moi.

Enfin, il rentre chez lui. Ce jour même, il manifesta des inquiétudes à son dîner, il refusa toute espèce de remèdes. Il s'échauffa beaucoup à courir, désirant recommencer ses affaires. Après un mois, il parut plus agité, plus tourmenté. Les alarmes de sa famille recommencèrent, lorsque, sortant d'un café où il avait lu le journal dans lequel il était question du *faux dauphin*, il *s'imagina être le fils de Louis XVI*, et fut aux Tuileries réclamer ses droits.

Conduit de nouveau dans un établissement, il a présenté, pendant son séjour, les caractères suivants: mobilité de la physionomie, yeux ordinairement rouges; démarche altière; poli envers tout le monde, mais ne se familiarisant avec personne. Il n'est point malade, il est le *dauphin;* son arrestation est un acte arbitraire; il s'en vengera un jour, et il le dit hautement. Cette croyance est cependant ébranlée quelquefois; mais un moment après, sa persuasion est entière; il s'abandonne à tous les écarts que lui suggère cette idée. Il fait des proclamations au peuple français, il est dans une activité continuelle, il fait des efforts pour s'évader, il injurie le ministre de la police, qui

l'empêche de remplir ses hautes destinées; il se livre de temps en temps à la poésie, à la peinture. Ses diverses productions, faites avec la plus grande facilité, ne manquent ni de force ni de grâce. Il demande sa sortie avec instance. Lorsqu'on le plaisante sur l'objet de son délire, il s'irrite, ou se retire brusquement, sans proférer une seule parole.

Du reste, ses fonctions se font bien; quelquefois il ne mange que du pain, persuadé qu'*on met du poison* dans les autres aliments.

On remarque, en lisant cette observation, trois conceptions délirantes principales et tout à fait indépendantes: 1° *aversion profonde contre sa famille;* 2° *crainte du poison;* 3° *idée de grandeur;* sans compter l'*hypochondrie* qui a ouvert la scène. Je pourrais ajouter que l'*hallucination* qui lui a fait voir des *cendres répandues dans sa chambre* ne se rattache à aucune des idées précédentes.

L'*aversion profonde contre sa famille,* qui est le résultat d'une *lésion des facultés affectives,* suffit seule pour constituer un délire; et, comme elle est antérieure à la *crainte du poison,* elle ne saurait en être la conséquence. Cette *crainte* elle-même paraît avoir sa source dans une *perversion de la sensibilité viscérale,* comme semble l'indiquer cette phrase: *Il se plaint de maux de nerfs et d'estomac, et bientôt après il croit qu'on empoisonne les aliments.* Cette idée, qui est très-prononcée chez lui, qui le poursuit partout et le pousse à de nombreuses extravagances, peut bien aussi former à elle seule une espèce particulière de folie. Cependant ces deux idées, distinctes à leur origine, ne pouvaient rester isolées dans le même cerveau; le malade a donc dû les comparer; mais son intelligence lésée ne lui a fait entrevoir que des rapports faux; et la conséquence de son raisonnement a été que, puisqu'on voulait l'*empoisonner,* ce ne pouvait être que son beau-père, qu'*il avait déjà pris en aversion.*

Quant à l'*idée de grandeur,* elle forme un délire si distinct, que je ne crois pas nécessaire de m'y arrêter.

Voilà donc trois idées principales existant en même temps chez le même *monomaniaque,* et pouvant constituer chacune, chez trois indi-

vidus différents, une monomanie spéciale et bien caractérisée : 1° *monomanie affective;* 2° *lypémanie;* 3° *monomanie des grandeurs.*

IIe Observation. — M..., âgé de trente ans, d'une forte constitution, d'un caractère très-vif, très-gai, ayant toujours fait sa volonté dès sa plus tendre jeunesse, très-sensible au manque d'égards qu'on se doit dans la société, a toujours désiré passer pour un personnage important. Il aimait les exercices violents, tels que la chasse, les armes; il se trouvait contrarié lorsqu'il ne pouvait satisfaire ses goûts pour le luxe.

A l'âge de six mois, il fut opéré d'une fistule à l'anus. Du moment de sa naissance jusqu'à la cinquième année, il *éprouva beaucoup de convulsions.* A douze ans, il eut une hernie inguinale, qui existe toujours. Depuis, il a eu, à plusieurs reprises, des *frayeurs,* à la suite desquelles se sont développées des dartres et une esquinancie avec *délire.* Sa mère éprouva aussi une frayeur très-grande pendant qu'elle était grosse de lui.

Quelque temps avant de tomber malade, M... sentit le besoin de s'instruire, et passa les nuits à lire, malgré les représentations de ses parents. Il fut pris, il y a six ans, d'une *aliénation d'esprit complète,* qui fut calmée au bout de six à dix jours. Depuis cette époque, il n'a cessé de *témoigner de la frayeur.* Certains actes arbitraires, exercés envers lui dans ces derniers temps de troubles, ont contribué à fortifier ses craintes.

Il se persuade qu'on *veut attenter à ses jours ;* déjà *il sent les funestes effets du poison ;* il craint tous ceux qui l'approchent, excepté ses parents, qui sont condamnés à subir le même sort que lui. Il croit *voir* et *entendre* des personnes armées d'un poignard; des pistolets à vent ont été distribués pour le tuer. Se promène-t-il dans le jardin, il rentre bientôt, disant que la *balle vient de siffler à ses oreilles.* Quelquefois il lui prend des *rires immodérés ;* et, lorsqu'on lui en demande la cause, il répond qu'il *entend* des sons dont il forme des paroles qui l'excitent à rire. Il veut persuader aux personnes qui l'environnent qu'elles doi-

vent entendre les mêmes choses que lui. Il craint beaucoup de passer pour fou; il *entend* à chaque instant crier autour de lui: *fou, fou.* Il demande à ses parents s'il n'a pas les *yeux fixes.* Souvent, après le repas, *il déraisonne davantage;* il est oppressé. Il s'est porté dernièrement à un *accès de fureur* envers son perruquier, avec lequel il n'avait eu aucune altercation; tout porte à croire qu'il l'a pris pour un assassin. A la suite de cet accès, M... est resté cinq jours sans boire, manger ni se coucher; *son délire est devenu plus compliqué.* Bientôt il reprend le sommeil, mange, quoique conservant toujours ses craintes.

Entré dans ma maison, j'ai vu que sa physionomie était extrêmement mobile et animée, sa démarche fière et grave. Les premiers jours il refuse toute espèce d'aliments; et il ne veut pas permettre qu'on le rase.

Il *est le premier homme du monde par son génie;* on cherche à attenter à sa vie, parce qu'on craint qu'il ne domine l'univers. Il est *Apollon, César;* à ce double titre, il veut et il veut fortement que tout le monde lui obéisse. Il est honteux que la raison la plus supérieure se trouve confondue avec la folie. Il écrit à tous les hommes qui occupent les premières places, au roi lui-même, et à chaque instant il attend des ordres pour sortir de mon établissement. Il me menace de tout le poids de son autorité, lorsqu'il sera rendu à la liberté; en attendant, il demande un avocat et un huissier. Il est le seul maître; personne n'a de droits sur lui. Il ne répond qu'avec dédain aux questions qu'on lui adresse, et très-souvent même il ne daigne pas y répondre.

On n'a jamais pu parvenir à lui persuader que son état exigeait les secours de la médecine; on veut, dit-il, lui faire perdre la tête par des remèdes intempestifs; mais elle est trop forte, on n'y réussira pas.

Ici encore, il est bien difficile de ne voir qu'une *monomanie.* Sous l'influence d'une lésion profonde du système nerveux, qui se révèle pour la première fois par de *nombreuses convulsions,* se développent des *frayeurs,* des *craintes continuelles,* ainsi que des *hallucinations*

variées de la vue, de l'ouïe et du goût : *il voit des personnes armées de poignards, entend siffler des balles à ses oreilles, sent les funestes effets du poison.* C'en est assez, je pense, pour constituer une *lypémanie.* A ce genre de folie viennent plus tard se joindre des *idées d'orgueil : il est Apollon, César* (*monomanie des grandeurs*).

Ainsi, sans parler de l'accès d'*aliénation mentale complète* par lequel a débuté la maladie, ni des *rires immodérés* qui alternent avec les *frayeurs*, ni des *yeux fixes,* ni du *délire qui devient plus compliqué*, je me crois en droit de conclure que, dans cette observation, il y a au moins *deux monomanies.*

III[e] Observation. — M. Le C..., âgé de quarante-ans environ, d'un tempérament sanguin, d'une grande sensibilité, d'une imagination très-active, avait fait les campagnes d'Égypte, où il avait rempli des fonctions très-importantes. De retour en France, il fut pourvu d'un poste capable de satisfaire son ambition. Il eut, vers l'âge de trente-huit ans, une première attaque d'apoplexie sanguine qui se jugea par la paralysie : il en eut une seconde, mais plus légère, deux ans après. Il recouvre la santé, fait un voyage, et, dans une promenade à cheval, il est renversé, tombe sur la tête. Cette chute est suivie d'accidents graves et d'un *délire qui persiste pendant six semaines.*

Depuis lors, M. Le C... *change de caractère,* devient querelleur, difficile, tracassier dans son intérieur, et même emporté ; néanmoins il remplit son emploi avec la même exactitude. Après un an et à la suite d'une *légère* contrariété, il donne *sa démission,* se retire chez lui, et dès cet instant il rêve à un projet qui doit *réunir tous les peuples* et les ranger sous les lois d'un même chef, s'occupe à tracer le plan d'un édifice central, à en détailler l'explication ; il s'emporte si l'on veut l'en détourner ; enfin il veut le faire exécuter et commence la démolition de son château ; il veut faire place nette, faisant tout abattre pour l'exécution de son projet. D'ailleurs, avec les étrangers il est très-bien, et raisonne juste sur tout autre objet. Il devient dangereux pour sa famille, qui veut s'opposer à ce qu'il termine ses démolitions. Pendant

l'été, il a un véritable *accès de fureur;* pendant l'hiver, il est calme et s'occupe à tracer ses plans.

Après quatre ans, à la suite d'événements qui ont dû avoir une grande influence sur son esprit et sur son cœur, il se persuade qu'il a *reçu du ciel une mission très-importante,* tendant toujours à la réunion de tous les peuples; et afin de prouver sa mission, *il se jette tout nu du haut du Pont-Neuf dans la rivière;* il regagne le bord sans accident; il reste convaincu que sa mission est prouvée par ce fait. Le lendemain il se persuade qu'il doit faire quelque autre action d'éclat pour convaincre les incrédules; il veut aller se promener, et, quoique accompagné d'un parent qui le tient par le bras, *il se précipite sous les roues des voitures.* Lorsqu'on l'empêche de se jeter ainsi ou lorsqu'on le retire de dessous les roues, il assure qu'on a tort, qu'il ne peut rien arriver de fâcheux pour lui. Le jour suivant, *il s'élance par une croisée;* il est retenu et déplore sans emportement qu'on l'ait empêché de se précipiter, assurant qu'il ne se fût fait aucun mal.

Depuis lors, mis hors d'état de renouveler de pareilles tentatives, dont il parle avec calme et comme d'une chose toute simple, il s'occupe à tracer et à écrire le plan de l'immense édifice qui doit contenir tous les peuples; il trace beaucoup de chiffres; il a adopté une sorte de langage et même des signes hiéroglyphiques pour expliquer son projet. Depuis plus de trois ans, il n'y a plus, dans les détails qu'il écrit, *aucune suite, aucune cohérence d'idées,* quoique d'ailleurs il soit raisonnable sur tout le reste.

Esquissons les principaux traits de cette histoire. Nous voyons d'abord, à la suite d'une chute sur la tête, éclater un *délire* qui persiste pendant six semaines. A dater de cette époque, *lésions des facultés affectives, démission* d'un emploi *important* pour une *legère* contrariété; *projet de réunion de tous les peuples* sous un même chef dans un édifice central; commencement de démolition d'un château pour l'exécution de ce projet. Accès de fureur. Quatre ans après, le malade se persuade qu'il a *reçu du ciel une mission importante;* cette idée, fruit de son imagination en délire, il la rattache aussitôt à l'idée de *réu-*

nion de tous les peuples. Afin de prouver sa mission, il se jette *tout nu* du haut du Pont-Neuf dans la rivière, se précipite sous les roues des voitures, s'élance par une croisée. Mais, hors d'état de renouveler ses tentatives, il continue à s'occuper de son plan, trace des chiffres, adopte une sorte de langage, des signes hiéroglyphiques. Enfin ses écrits ne présentent plus *aucune suite, aucune cohérence d'idées.*

Cette simple exposition doit suffire pour démontrer combien le délire est complexe : en effet, outre la *monomanie affective*, on remarque, au milieu d'une foule d'extravagances, deux idées bien saillantes et dont l'une n'est nullement la conséquence de l'autre. Le *projet de réunion de tous les peuples* est l'œuvre d'un *philanthrope* en délire ; mais la *mission reçue du ciel* dérive d'un sentiment d'*orgueil;* et cette idée n'avait pas besoin, pour éclore, d'être précédée de l'idée de *réunion des peuples;* celle-ci n'a eu d'autre influence sur l'autre que de déterminer l'espèce de mission. En définitive, il serait, je crois, difficile d'indiquer ici un point de l'intelligence resté intact.

IV[e] Observation. — Esquirol a puisé celle-ci dans le *Traité de la manie* de Pinel :

Un homme d'un esprit cultivé et doué d'une heureuse mémoire, a fait une étude si assidue de Condillac et s'en est tellement pénétré, qu'il *croit y trouver le précis et le germe de toutes les autres sciences;* il prétend, qu'*il faut brûler tous les autres livres* comme inutiles. Son imagination s'est de plus en plus exaltée, et il s'est *cru l'envoyé du Très-Haut* pour propager cette doctrine et la rendre universelle sur la terre ; il s'attend, comme tous les *grands hommes*, à être persécuté ; et un jour qu'on le menaçait de le transférer dans une maison d'aliénés, il parut s'en réjouir ; ce fut pour lui un sujet de triomphe : « Tant mieux, dit-il en souriant, voilà maintenant que mes ennemis me craignent et qu'ils redoublent leurs efforts de haine et de vengeance, à mesure que mes principes se propagent sur le globe terrestre. »

Cette dernière observation, quoiqu'elle soit beaucoup moins détaillée que les précédentes, n'en offre pas moins les éléments néces-

saires pour constituer *deux monomanies*; l'idée que les *ouvrages de Condillac peuvent remplacer tous les autres livres,* et qu'*il faut, par conséquent, brûler ceux-ci,* a une origine toute différente de l'idée d'*envoyé du Très-Haut.* La première est née dans le cerveau malade d'un savant modeste, et la seconde dans celui d'un homme exalté et ayant de lui-même une haute opinion ; ces deux hommes se rencontrent en effet chez notre aliéné. Quant au but de la mission divine, qui est de propager la doctrine de Condillac, il n'indique qu'un simple rapprochement des deux conceptions délirantes, et nullement la dépendance dans laquelle l'une serait par rapport à l'autre.

L'analyse rapide que nous venons de faire des quatre observations citées par Esquirol comme exemples de monomanie, est loin d'être favorable à l'existence de ce genre d'aliénation mentale, puisque, dans chacune d'elles, nous avons pu constater un état de folie plus ou moins complexe. D'après un tel résultat, obtenu sur des observations qui peuvent être considérées comme types, ne nous est-il pas permis de conclure que la *monomanie* est une création purement imaginaire ? Une telle conclusion n'a certes rien de forcé ; et je la tire d'autant plus volontiers, qu'elle aurait pour conséquence, si elle était généralement admise, d'arrêter les funestes abus auxquels la doctrine des monomanies a donné lieu, et que j'ai signalés au commencement de ce travail.

En niant l'existence de la monomanie, je ne prétends pas dire pour cela que tous les délires soient généraux; je reconnais, avec tous les auteurs, des délires *partiels ;* mais ce que je n'admets pas aussi facilement, c'est qu'ils puissent être tellement circonscrits, qu'ils ne roulent que sur une série d'idées, laissant ainsi l'intelligence parfaitement intacte sur tout le reste.

Nous sommes naturellement conduits à examiner les différentes espèces de monomanie ; car ces espèces, ayant été établies pour classer des délires considérés comme *uniques,* ne doivent plus avoir la même valeur, maintenant que nous reconnaissons que ces délires sont plus ou moins étendus. Cette considération m'engage à présenter quelques réflexions à ce sujet.

Une fois la monomanie créée, on en a fait autant d'espèces qu'on a remarqué de phénomènes saillants dans le délire; et, comme ces phénomènes sont très-divers, ils ont donné naissance à une foule de monomanies : *monomanie des grandeurs, monomanie homicide, monomanie suicide, pyromanie, panophobie, érotomanie, aidoiomanie, théomanie, démonomanie, zoanthropie, kleptomanie, monomanie raisonnante, instinctive....*

La liste serait beaucoup plus longue si je voulais énumérer toutes les espèces qui ont été décrites par les auteurs; et cependant ils sont encore loin d'avoir tout décrit; car, tous les jours, il se présente à l'observation de nouvelles variétés auxquelles il faudrait, pour être conséquent, appliquer de nouvelles dénominations. Si la doctrine des monomanies peut s'arranger de ce système de classification, il n'en est pas de même de notre manière d'envisager les délires partiels. Cependant, nous rechercherons sans prévention l'utilité de toutes ces distinctions; et si les espèces qu'elles constituent, traduisant une lésion spéciale, fournissent au traitement des indications particulières, nous nous empresserons de les adopter; mais si elles ne sont que l'expression de symptômes plus ou moins variables ou d'accidents en quelque sorte étrangers à la nature de la maladie, nous devrons les regarder comme surchargeant inutilement le cadre nosologique de l'aliénation mentale.

Nous ne passerons en revue que les principales espèces, celles qu'on rencontre le plus fréquemment dans les auteurs. Les limites qui me sont imposées par la nature de mon travail ne me permettant pas de citer autant d'observations que je le désirerais, je devrai me borner à une seule dans la plupart des cas.

Monomanie des grandeurs.

Je prends l'observation suivante dans l'ouvrage d'Esquirol *sur les maladies mentales* (t. 2, p. 19).

M. H..., âgé de quarante-cinq ans, célibataire, avocat, d'une taille

moyenne, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une bonne constitution, a la tête d'un volume remarquable; son front est largement découvert, les cheveux sont noirs, les yeux pleins de vivacité, le teint est basané. M. H... a toujours eu une vie régulière, a toujours conduit ses affaires avec ordre et probité. Il habitait la Guadeloupe depuis quelque temps, tomba malade il y a un an, ayant eu à lutter contre le climat et des revers de fortune. Il fut renvoyé à Paris, et entra à Charenton le 20 novembre 1832.

Dans les premiers mois de son séjour, M. H... s'est montré calme, content, se promenant dans le jardin, lisant beaucoup et causant avec esprit; on l'aurait cru raisonnable si, de temps en temps, son délire ne se fût trahi; il se disait *fils de Louis XVI*, et ajoutait qu'on avait voulu *l'empoisonner* dans un but politique. Après quelques mois, le délire se manifestait plus habituellement, et aujourd'hui il va jusqu'à la *fureur*. M. H... est roi; comme tel, il entend commander et être obéi. Ceux qui l'entourent sont ses esclaves; il a sur eux droit de vie et de mort; malheur à celui qui l'aborde sans reconnaître sa puissance royale; le doute à cet égard est un crime de lèse-majesté. Les domestiques qui le servent savent fort bien les précautions qu'ils doivent prendre pour se présenter à lui. Plusieurs fois ses menaces, ses emportements, lorsque j'ai essayé de combattre son égarement, m'ont averti de me mettre en garde. Tout, dans ce malade, est en rapport avec sa conviction: il porte la tête haute; son attitude, son regard, le ton impérieux de sa voix, ses gestes, expriment parfaitement les vaniteuses préoccupations de son esprit. Il ne se pare pas d'insignes, de rubans, à la manière des monomaniaques rois qu'on rencontre dans les réunions d'aliénés; mais les murs de sa cellule, qu'il regarde comme un cachot, portent, tracés en gros caractères, des mots, des phrases, qui décèlent la situation mentale de ce malade. Voici quelques-unes des inscriptions qu'il a tracées:

J'ai. . . Mardi. . . Canaille de Français. — Au peuple, à la nobles. . . Par S. A. R. — Prince de Bourbon. . . Le 1er avril 1837. — Fils de

Louis XVI. — Roi. — Je ne suis point un homme — Mais un prince. — Roi. — Monarque.

Cette haine contre les Français, ces titres que M. H... proclame avec fierté, sont le sujet de toutes ses lettres, de tous ses écrits. M. H... s'irrite contre l'injustice qui le retient sous les verroux, lui si grand, si puissant. Il prétend qu'on s'est emparé de lui par des moyens surnaturels qu'emploient les espions, la canaille de Français, en *déversant sur sa majesté des torrents d'électricité* pour l'anéantir. Quelquefois il repousse les aliments, ne voulant pas être nourri comme les manants de son corridor; sa nourriture doit être préparée dans les cuisines royales. Sa grandeur, sa puissance, ne lui permettent de reconnaître pour parents et pour amis que les Bourbons, les Ferdinand, les Nicolas...

Depuis quelques mois, la santé physique de M. H... s'altère; il a une toux opiniâtre, il maigrit, il dort peu, se nourrit mal; la *langue* semble un peu *embarrassée*, la *mémoire affaiblie*. Dans ses écrits, on observe *des omissions* de lettres, de mots, ce qui n'avait pas lieu pendant les premières années de son séjour dans l'établissement; les idées et les paroles qui expriment son délire sont *moins bien enchaînées* les unes aux autres.

Laissons de côté les *lésions de la sensibilité*, qui ont donné lieu à un certain ordre de fausses conceptions : *on voulait l'empoisonner, on déversait sur lui des torrents d'électricité*; et, ne nous occupant que des *idées de grandeur*, voyons si elles nous apprennent quelque chose de particulier sur la nature de la lésion qui les a produites. Je ne parlerai pas de la lésion organique, qui est encore un problème pour beaucoup d'auteurs; relativement à la lésion fonctionnelle, ce genre d'idées ne nous apprend rien de plus que les autres désordres intellectuels, quelle que soit la forme qu'ils revêtent : c'est toujours, en définitive, une lésion de l'intelligence; il ne nous est pas encore permis d'aller au delà.

Mais peut-être ces idées de grandeur nous mettront-elles sur la voie d'un traitement spécial et plus rationnel ? Pas davantage. Les praticiens qui ont recours au traitement *physique* ne le modifient pas selon

la nature des idées du malade. Parmi ceux qui ont confiance dans le traitement *moral*, les uns, en petit nombre, emploient le raisonnement, c'est-à-dire qu'ils s'épuisent en logique pour démontrer aux monomaniaques la fausseté de leurs opinions; ce à quoi ils ne parviennent jamais; d'autres cherchent à arracher de vive force, à l'aide de la douche, toutes les conceptions délirantes, sans acception de formes. Quant aux distractions, au travail des champs et aux autres moyens mis en usage, ils ne nous offrent rien qui soit particulier au cas qui nous occupe. Je ne vois donc pas ce qui pourrait justifier l'existence d'une *monomanie des grandeurs*. Je ferai, en outre, remarquer que cette prétendue monomanie s'allie le plus souvent à la *démence* compliquée de *paralysie générale*, dont on voit d'ailleurs ici les indices dans *l'embarras de la langue*, *l'affaiblissement de la mémoire*, *les omissions de lettres et de mots*, *le peu d'enchaînement des idées et des paroles*.

Monomanie homicide.

« Cette monomanie, dit Esquirol (*note sur la monomanie homicide*, ajoutée à la traduction d'Hoffbauer par Chambeyron, p. 311), présente deux formes bien distinctes : dans quelques cas, le meurtre est provoqué par une conviction intime, mais délirante, par l'exaltation de l'imagination égarée, par un raisonnement faux ou par les passions en délire; dans d'autres cas, le monomaniaque homicide ne présente aucune altération appréciable de l'intelligence ou des affections; il est entraîné par un *instinct aveugle*, par une idée, par *quelque chose d'indéfinissable*.

Nous allons d'abord nous occuper des monomanies qui rentrent dans la première division; nous verrons celles de la seconde, lorsque nous examinerons les *monomanies instinctives*.

L'observation suivante est encore puisée dans les ouvrages d'Esquirol; c'est une mine féconde. L'aliénation mentale a été envisagée sous toutes ses faces par ce savant observateur. Quoique je ne par-

tage pas toujours ses opinions, je n'en rends pas moins justice à son mérite éminent, et je me plais à reconnaître que ses travaux portent l'empreinte de la philanthropie la plus éclairée.

« M. Pinel cite, dans le *Traité de la manie*, dit Esquirol (note insérée à la suite de la traduction d'Hoffbauer, p. 312), l'exemple d'un *fanatique*, qui, voulant purifier les hommes par le *baptême de sang*, commence par égorger ses enfants, et allait faire subir le même sort à sa femme, si elle n'avait fui. Seize ans après, la veille de Noël, il égorge deux aliénés enfermés avec lui à Bicêtre, après avoir frappé le surveillant, et il eût, ajoute M. Pinel, égorgé tous les habitants de l'hospice, si l'on n'eût arrêté les efforts de sa fureur homicide. »

Pinel cite cette observation sous le titre de *mélancolie avec bigoterie*; sans en faire toutefois une espèce à part. Ce grand observateur, tenant moins compte des actes, avait pénétré plus avant dans le délire; ce qui l'avait particulièrement frappé, ce n'étaient pas les meurtres commis par le *fanatique*, mais le *fanatisme* lui-même, qui avait armé son bras contre ses semblables, et pouvait tout aussi bien le pousser à se sacrifier pour eux, sans que, pour cela, la maladie changeât de nature. C'est en effet sur cette passion aveugle que roule tout le délire; aussi la dénomination de Pinel, quoiqu'elle n'indique pas encore la nature de la lésion, est-elle plus juste que celle de *monomanie homicide*.

L'inconvénient d'établir les espèces sur les phénomènes si variables du délire, ressort d'une manière bien évidente du fait suivant, que rapporte le même auteur (*Traité de la manie*, p. 72).

Un maniaque, ordinairement calme pendant le jour, mais durant la nuit se croyant toujours entouré de revenants et de fantômes, s'entretient tour à tour avec les bons ou les mauvais anges, et, suivant le caractère de ces visions, est *bienfaisant* ou *dangereux*, porté à des actes de *douceur* ou à des traits de *cruauté barbare*.

Voilà donc un aliéné atteint de deux monomanies tout à fait opposées, se succédant alternativement et d'un moment à l'autre, le délire prenant tantôt l'empreinte de la *douceur*, tantôt celle de la *cruauté*.

L'intérêt qui s'attache à la monomanie homicide, m'engage à citer encore un ou deux exemples.

Une femme, d'un caractère triste, se reprochait quelques larcins faits à son mari ; elle se rend au sermon, son imagination s'exalte, et, en rentrant chez elle, elle tue un enfant qu'elle chérissait, pour en faire un ange (note citée plus haut, p. 312).

Un paysan prussien croit voir et entendre un ange qui lui ordonne, au nom de Dieu, d'immoler son fils sur un bûcher. Aussitôt il donne ordre à son fils de l'aider à porter du bois dans un lieu désigné, et d'en faire un bûcher. Celui-ci obéit ; son père l'étend sur le bûcher et l'immole ; c'était son fils unique. Cette observation, tirée du journal d'Hufeland, est rapportée par Esquirol, dans la note déjà mentionnée, p. 312.

Ces deux derniers exemples n'ont pas besoin de commentaires : il est trop facile de voir que le meurtre, dans les deux cas, n'est qu'un symptôme, qu'un accident qui ne mérite pas d'être pris en considération pour caractériser l'espèce de folie. Je ne prétends pas, pour cela, qu'il ne faille nullement porter son attention sur les impulsions des aliénés. Il est certes d'une importance majeure, pour la société, qu'elles soient surveillées d'une manière spéciale, et qu'on s'entoure de toutes les précautions que les circonstances peuvent suggérer ; mais ces précautions qu'exige la sûreté des personnes ne doivent pas absorber l'attention du médecin au point de ne lui faire envisager que les actes, négligeant ainsi de sonder les passions en délire pour découvrir les ressorts cachés qui les mettent en jeu.

Monomanie suicide.

A l'article *Suicide* (t. 1er, p. 528) de son ouvrage sur les *Maladies mentales*, Esquirol s'exprime ainsi : « On entrevoit déjà que le *suicide* n'est pour nous qu'un phénomène consécutif à un grand nombre de causes diverses, qu'il se montre avec des caractères très-différents ; que *ce phénomène ne peut caractériser une maladie*. C'est pour avoir fait du suicide une maladie *sui generis*, qu'on a établi des propositions générales, démenties par l'expérience. » Je partage entièrement l'opinion de ce savant praticien ; je me bornerai donc à la réflexion suivante : ne pourrait-on pas appliquer des paroles si judicieuses à toutes les monomanies en général, et à la monomanie homicide en particulier ?

Monomanie incendiaire (pyromanie).

Esquirol, n'ayant jamais eu l'occasion d'observer cette espèce de monomanie, emprunte à Marc tout ce qu'il en dit. Ce savant médecin légiste distingue la propension incendiaire en *raisonnante* et en *instinctive*, voulant faire entendre par là, que, dans un cas, l'aliéné *raisonne* ses actions, tandis que, dans l'autre, il agit par suite d'une *impulsion irrésistible* ; l'épithète de *raisonnante* n'est donc pas prise ici dans le sens qu'on lui attribue généralement.

Comme nous traiterons plus loin tout ce qui se rattache à la monomanie *instinctive*, il ne sera question ici que de la *pyromanie raisonnante*.

Marc cite, comme exemple de *pyromanie* (1), l'extrait suivant de la *Gazette des tribunaux* (avril 1829), concernant l'incendie de la cathédrale d'York, par Jonathan Martin.

(1) *De la Folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, t. 2, p. 315.

Amené par le concierge sur le banc des accusés, J. Martin, dont la figure était riante, se mit à causer avec les personnes qui l'entouraient. « Êtes-vous fâché de ce que vous avez fait ? » lui a demandé une dame. — « Pas du tout, a répondu Martin ; si c'était à faire, je le ferais encore ; il fallait bien purifier la maison du Seigneur des indignes ministres qui s'éloignent de la pureté traditionnelle de l'Évangile. — Mais, répliqua la dame, détruire un si bel édifice, ce n'était pas un moyen de corriger les prêtres qui desservent le temple. » Martin s'est mis à sourire, et a dit, après quelques intervalles de silence : « Pardonnez-moi, cela les fera réfléchir ; ils verront que c'est le doigt de Dieu qui a dirigé mon bras. Les chrétiens, sévèrement convertis à la vraie religion, prouveront que j'ai bien fait. Le Seigneur procède par des voies mystérieuses, et c'est sa volonté qui fait tout sur la terre comme au ciel. »

En ce moment, une fanfare de trompette et le roulement des tambours de la *yeomanry* provinciale annonça l'arrivée du grand juge, M. Bayly, qui venait tenir les assises et auquel on rendait les honneurs militaires. « C'est drôle, s'est écrié Martin, on croirait entendre la trompette du jugement dernier. »

M. Bayly, vieillard presque octogénaire, eut beaucoup de peine à traverser la foule pour arriver à son siége. « Prenez donc garde, dit l'accusé aux assistants, vous allez étouffer ce pauvre vieux bonhomme. Il faut convenir, a-t-il ajouté en se tournant vers le concierge Kilby, que j'ai mis beaucoup de monde en mouvement. Bonaparte lui-même n'a pas fait autant de bruit dans toute sa vie. » Puis, se tournant vers les banquettes occupées par les sténographes des journaux, il a dit : « Mes bons amis, je vous donne bien de la besogne, n'est-il pas vrai ? »

Le conseil de l'accusé demanda que l'affaire fût jugée dans l'intérieur du château d'York ; il paraît que ce mode de jugement donne à l'accusé quelques priviléges. « Est-ce votre intention d'être jugé dans l'intérieur du château ? » a demandé le grand juge. — « Peu m'importe, a

dit Martin; faites comme pour vous, mon vieux. Jugez-moi où cela sera plus commode. Quant à moi, la volonté de Dieu soit faite ! »

Le solliciteur général s'est levé, et a dit qu'il se désistait d'un autre chef d'accusation joint à celui d'incendie, celui d'avoir enlevé des franges d'or et autres objets précieux qui entouraient la chaire de l'archevêque. « Vous faites bien de vous désister de l'accusation de vol, a dit J. Martin ; elle n'avait pas le sens commun ; je n'ai eu l'intention de rien soustraire ; mais *un ange m'ayant ordonné, par la volonté de Dieu, de mettre le feu à l'église*, il fallait bien me munir de preuves que moi seul avais fait cette action, afin qu'un autre n'en eût pas l'honneur, ou, si vous l'aimez mieux, n'en supportât pas le châtiment. »

Le grand juge a ajourné la cause pour être jugée dans l'enceinte du château d'York.

Tout annonce que J. Martin sera déclaré *lunatique*, et renfermé dans un hospice, comme insensé.

Est-ce bien-là une *monomanie incendiaire* ? Si j'étais partisan des monomanies, ce serait plutôt pour moi une *monomanie religieuse*, puisque c'est le *fanatisme* qui a évidemment allumé l'incendie. Cependant le fanatisme lui-même n'est encore autre chose qu'un masque couvrant la lésion sans la rendre ; le délire prend ici l'empreinte des habitudes, des mœurs de l'individu, et nullement de la nature de cette lésion qui forme l'objet principal ; Jonathan Martin, préoccupé d'idées politiques, aurait probablement présenté une autre nuance de folie.

Monomanie érotique (*érotomanie.*)

Une dame de quatre-vingts ans, qui, dans sa jeunesse, avait vécu dans les illusions du grand monde, réduite à une fortune médiocre, vivait à la campagne et jouissait d'une excellente santé, malgré son grand âge. A la suite des événements de 1830, cette dame est prise d'*érotomanie.* Son amour a pour objet un jeune homme qui a joué un

grand rôle à cette époque; elle se croit aimée, assure que la *menstruation s'est rétablie* chez elle, fait grande toilette, attend son amant aux rendez-vous, fait préparer des aliments qu'elle porte elle-même dans les champs, persuadée que l'objet de son amour viendra les prendre avec elle. Elle l'*entend* qui lui parle, elle cause avec lui, le *voit*, le cherche partout...

Après quelques mois, le cerveau de cette malade s'est progressivement affaibli. Un an après l'invasion du délire, elle est en démence; elle parle seule et à voix basse; elle prononce souvent le nom de l'objet de son délire (Esquirol, *Maladies mentales*, tome 2, page 44).

La forme que le délire revêt dans cet exemple est due probablement à une lésion de l'utérus, qui aura donné aux *idées maladives* une direction particulière; mais elle n'indique nullement l'origine de ces *idées maladives*, qui paraissent liées à un *affaiblissement de l'intelligence*. En effet, la *démence* ne tarde pas à se confirmer. Cependant, dira-t-on, le nom d'*érotomanie* n'est-il pas convenable lorsque le délire érotique prend sa source dans un amour contrarié? C'est prendre alors la cause de la maladie pour élément de classification; ce qui n'est pas plus rationnel ici qu'ailleurs.

Démonomanie.

H..., âgée de cinquante-un ans, marchande foraine, n'ayant été menstruée qu'à l'âge de vingt-quatre ans, sujette à la céphalalgie, aux coliques, est mère de trois enfants.

Pendant sa dernière grossesse, à l'âge de trente-six ans, elle lisait l'Apocalypse et des *livres de revenants et de sorciers*; souvent elle était *effrayée* de ces lectures. Sa dernière couche fut laborieuse, et après, elle eut plusieurs syncopes; de temps en temps elle *croyait voir des flammes*. A l'âge de trente-sept ans, elle emprunte de l'argent pour obliger un parent. Le créancier l'inquiète, la menace. *Tourmentée* par cette dette et se promenant dans le jardin de sa maison, le *diable lui apparaît*, lui propose de signer un papier avec du sang tiré du petit

doigt de la main gauche, et lui promet la somme d'argent qu'elle doit. Après bien des débats, H. écrit sa renonciation à Dieu et son dévouement au diable. Aussitôt la terre *tremble* sous ses pieds et autour d'elle; sa maison est *entourée par un tourbillon* qui l'ébranle et brise les toits. Dans cet instant, le malin esprit disparaît, emportant son corps et n'en laissant que le simulacre. Tous ses voisins ont été témoins de ces phénomènes. Son corps étant au diable, son image est tentée de se jeter dans l'eau, de s'étrangler; le diable l'excite à divers crimes. *Se sentant dévorée par les feux de l'enfer,* elle s'est jetée dans une mare et *brûle davantage* depuis; elle n'a point de sang, elle est *absolument insensible : Je traversai la peau de son bras avec une épingle, sans qu'elle parût éprouver de la douleur.* « Je resterai, dit-elle, éternellement sur la terre, jusqu'à ce que des hommes savants aient trouvé le moyen de contraindre le diable à reporter sur la terre mon corps créé. Tout ce que je dis m'a été enseigné par le corps qui n'est plus, et qui, avant mon malheur, était sur terre » (Esquirol, *Maladies mentales*, tome 1er, page 496).

Cette observation nous présente une femme d'un esprit faible, superstitieuse, croyant aux revenants et aux sorciers; en voilà bien assez pour la prédisposer à une maladie mentale qui n'attend plus qu'une occasion pour éclater. C'est ce qui a lieu, en effet, sous l'influence d'un vif chagrin qu'elle éprouve; et son délire prend la couleur des idées qu'elle a puisées dans ses lectures. Sous cette forme se cachent de nombreuses lésions de la sensibilité, qui méritent de fixer particulièrement l'attention du praticien; mais quant à la forme elle-même, elle a fort peu d'importance et ne saurait véritablement constituer une espèce particulière d'aliénation.

Monomanie du vol (*kleptomanie*).

J'emprunte à Marc l'exemple suivant :

M. X., âgé de cinquante-deux ans, jouissant jusque-là d'une réputation de probité justement acquise, remplissait depuis plusieurs années,

de la manière la plus honorable, une place dans la magistrature. Propriétaire d'une assez belle fortune, il avait, depuis longtemps, formé une *collection d'objets d'art*, datant de l'époque appelée la *renaissance.* Il fréquentait souvent les ventes publiques, et y faisait des acquisitions pour augmenter son cabinet de curiosités, qui était devenu *sa marotte.* Dans une de ces ventes, il remarque *deux petites figures en porcelaine* qui lui plaisent; *il les met dans sa poche;* on s'en aperçoit; il est arrêté en flagrant délit, conduit à la préfecture de police et de là à la prison de la Force. Une action si inconcevable de la part d'un homme connu jusque-là par sa probité austère et son aisance, quelques renseignements donnés par sa famille sur sa conduite antérieure à l'acte incriminé, motivent son placement dans une maison de santé, afin d'y être observé; ce qui néanmoins n'empêcha pas la continuation de l'instruction du procès. Traduit en police correctionnelle, il est acquitté comme ayant agi *involontairement.*

Avant ce jugement, Marc avait été chargé de donner son avis. Un premier examen ne lui ayant rien appris, il procéda à un second. Ce nouvel examen donna lieu au rapport suivant, que je transcris en entier, vu l'intérêt qu'il offre :

« Dans un rapport provisoire que j'ai adressé à M. le préfet de police, et qui contient le résultat d'un premier examen que j'ai fait de la personne de M. X., j'ai déclaré que je n'avais remarqué en lui aucune trace d'aliénation mentale. Toutefois, comme il est des aliénés dont le trouble intellectuel se manifeste plutôt par leurs actes que par leurs paroles, je n'ai pas voulu émettre d'opinion définitive sur M. X., sans avoir préalablement constaté l'exactitude des renseignements qui m'avaient été donnés à ce sujet, et sans avoir procédé à un nouvel examen. C'est ce qui a eu lieu aujourd'hui.

« M. X. m'a paru aussi calme que lors de ma première visite; mais j'ai remarqué en lui quelques légers indices de congestion cérébrale : il se plaint de douleurs de tête, sa face est plus colorée que de coutume, les conjonctives sont légèrement injectées, et le pouls est plein et dur. Il importait, avant de l'interroger sur les actes déraisonnables

qu'on lui impute, de m'enquérir de leur réalité, et c'est ce que j'avais fait la veille et l'avant-veille du dernier entretien que j'ai eu avec lui.

« Ainsi, j'ai appris qu'aussitôt après son arrivée à la Force, *il avait fait une revue des pots destinés à contenir l'eau des prisonniers,* afin d'examiner si parmi ces pots ne se trouveraient pas des *vases de l'époque de la renaissance* et qui fussent dignes de figurer dans sa collection. Un coiffeur, près de la Bourse, avait mis en étalage un *ours* qu'il avait acheté et fait tuer, afin de faire croire au public que la vraie graisse d'ours ne se trouvait que chez lui. M. X. *achète pour* 66 *francs de chair de cet animal* et la fait transporter chez lui, quoiqu'elle commence déjà à entrer en putréfaction. M. C., ciseleur, déclare que M. X. s'est rendu chez lui pour lui annoncer qu'il se propose d'acheter une propriété à Maisons, dans laquelle se trouve une pièce d'eau, sur laquelle il veut établir *un bateau à vapeur,* bateau qu'il armera de *canons,* qu'il prie le ciseleur de lui faire fondre, et avec lesquels il *saluera ses voisins* lorsqu'il se promènera sur l'eau.

« M. X. est convenu avoir acheté de la viande d'ours, à l'effet d'imiter les Américains qui préparaient d'excellents *jambons d'ours.* Il convient encore du projet qu'il a conçu de faire construire *un bateau à vapeur ;* et, lorsqu'on lui fait observer que l'exécution de ce projet exigera une dépense considérable, il assure qu'il se procurera une machine à vapeur qui lui reviendra tout au plus à 500 francs. On lui prête, il y a deux jours, le journal intitulé *la Presse,* qu'après avoir lu, *il emporte,* sans qu'on s'en aperçoive, dans sa chambre, et enferme dans le tiroir de sa commode. On a beau le lui demander, il soutient ne l'avoir pas emporté, et, lorsqu'on parvient à trouver ce journal dans le lieu où il l'avait caché, il soutient que c'est un domestique qui s'est permis de l'enfermer dans la commode, bien que ce domestique soit venu trois fois le lui demander.

« On voit que ces divers actes extravagants, que M. X. cherche à justifier de son mieux, semblent indiquer que, dans certains moments, il n'est pas exempt d'une perturbation mentale » (Marc, *De la Folie con-*

sidérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, t. 2, p. 249).

Le rapport qu'on vient de lire mérite de nous arrêter un instant. D'une part, il montre combien il est difficile, dans une simple conversation, de juger l'état d'un aliéné, puisqu'un médecin aussi habile que Marc ne peut rien découvrir dans un premier examen. Ce n'est qu'après avoir pris des informations qu'il se décide à porter un jugement définitif. D'autre part, en admettant qu'il soit rationnel de prendre un symptôme pour la maladie, pourquoi voir ici une *monomanie du vol* plutôt qu'une *monomanie d'objets d'art,* puisque M. X. est sans cesse à la recherche de pareils objets, et croit même pouvoir en trouver *parmi les pots qui contiennent l'eau des prisonniers ?* Mais il existe encore, dans cette curieuse observation, d'autres phénomènes non moins saillants, qui réclameraient aussi le droit de donner leur nom au genre de délire : nous nous rappelons, en effet, combien notre malade s'est montré préoccupé *de jambons d'ours* et *de bateaux à vapeur.* Cette dernière idée surtout paraît l'avoir absorbé d'une manière spéciale.

Que conclure de là ? que, de ces phénomènes si variés, aucun n'indiquant autre chose qu'une lésion de l'intelligence sans rien particulariser, aucun ne peut de la sorte caractériser une espèce distincte. Les faits semblent, du reste, établir qu'il s'agit, dans cet exemple, d'une *démence.*

Monomanie raisonnante.

C'est ici surtout qu'apparaît dans toute son évidence l'inconvénient de prendre pour base de classification les phénomènes qui frappent particulièrement l'attention de l'observateur ; on arrive ainsi, comme on voit, à donner à la *folie,* c'est-à-dire à la *déraison,* l'épithète de *raisonnante.* Sans nous arrêter à ce que peut avoir de choquant l'alliance de ces deux mots, voyons sur quel fondement elle repose ; et, pour que nous n'ayons à prononcer que sur des faits, citons un exemple de cette espèce de monomanie. Nous ne la prenons

pas dans le sens que lui donne Marc, pour lequel toutes les monomanies peuvent être *raisonnantes* ou *instinctives*, suivant que l'aliéné agit avec ou sans motif. Nous voulons parler ici d'une classe de monomaniaques qui, dit Esquirol, ne déraisonnent point, dont les idées conservent leurs liaisons naturelles, dont les raisonnements sont logiques, dont les discours sont suivis, souvent vifs et spirituels, mais dont les actions sont contraires à leurs affections, à leurs intérêts et aux usages sociaux, actions que, du reste, ils justifient toujours par des motifs plus ou moins plausibles; nous voulons parler, en un mot, de *fous raisonnables*, selon l'expression du même auteur.

M. W..., marchand de blé, était d'un caractère doux et tranquille, propre aux affaires, probe, religieux, régulier dans sa conduite, obligeant pour tout le monde; bon père de famille, il chérissait extrêmement sa femme et ses enfants. Quoique d'une constitution délicate, il n'était jamais malade, mais évitait l'exercice trop fort, sentant qu'il ne pouvait le supporter.

A l'âge de quarante-cinq ans, M. W... essuya des pertes considérables, qui l'affectèrent profondément; il se laissa aller au découragement et à l'abattement; il fit de grands efforts pour triompher de cet état et pour recouvrer sa fortune; au bout de quelque temps, il obtint la récompense de ses fatigues. Peu après, ses amis remarquèrent que son intelligence était plus développée. M. W... étendit le cercle de ses affaires, pour lesquelles il montra plus de capacité qu'autrefois; il met plus d'habileté pour les achats et pour les ventes, et ne laisse jamais échapper l'occasion d'une opération lucrative. Il fit des voyages plus longs et plus fréquents; il négligea d'assister aux offices du dimanche; les exercices de corps et d'esprit auxquels il se livrait avec excès alarmèrent ses amis.

Quelques mois après ce changement d'habitudes, ses parents voulurent lui représenter que ses voyages si longs, pour des entreprises incertaines, l'empêchaient de s'occuper des affaires de l'intérieur, plus sûres et plus avantageuses; il prit un ton impérieux, et il exprima des

sentiments qui n'avaient jamais été les siens, mais son intelligence n'était pas lésée. Vainement lui répète-t-on qu'il s'expose au danger de compromettre une seconde fois sa fortune et d'altérer sa santé; son caractère est devenu irascible, impétueux. M. W... ne peut supporter la moindre contradiction; le moindre obstacle à l'accomplissement de ses projets l'irrite. Néanmoins il continue le même genre de vie pendant dix mois; alors il s'opère un grand changement dans ses sentiments : il ne reste plus auprès de sa femme et de ses enfants; il fait l'éloge de tout ce qu'il voit chez les autres, et blâme tout ce qui se passe chez lui; ses enfants sont moins spirituels que les enfants de ses voisins; sa femme a moins d'ordre que les autres femmes; il se met à boire des liqueurs fortes contre son usage, donnant pour prétexte ses grandes occupations et ses fatigues; il se lie avec des femmes étrangères, ce qui provoque une crise violente, lorsque sa femme essaye de lui faire quelques reproches; il s'irrite, se défend avec violence, fait des menaces très-graves, quitte sa maison, abandonne sa famille, ses affaires, va dans la campagne, dormant le jour, vivant presque de rien.

Confié aux soins du docteur Hitch, ce médecin observa que M. W... avait *la face animée, les yeux vifs et mobiles, le regard incertain, inquiet, la tête chaude, les cheveux hérissés, le pouls plein, tendu; le malade avait beaucoup d'activité, changeait souvent de place, dérangeait les meubles,* formait des projets, faisait des spéculations, se proposait de faire de longs voyages; *il parlait constamment* et raisonnablement. Il parlait avec beaucoup de sens de ses affaires; mais libre, il eût dépensé son argent à des acquisitions au moins inutiles. S'entretenait-il avec quelqu'un, il rendait le compte le plus minutieux de ses actions, sans se tromper sur les dates; mais, *livré à lui-même, son langage et sa conduite eussent été absurdes* (Esquirol, *Maladies mentales,* t. 2, p. 57).

Nous avons maintenant les éléments nécessaires pour juger la question. D'abord, est-ce bien là une *monomanie?* Ce qui fait le caractère fondamental de ce genre d'aliénation, c'est une idée fixe, une

passion exclusive. Or, le délire de M. W... se distingue, au contraire, par une grande mobilité dans la pensée et dans les actions, au point que, si à cette mobilité d'idées se joignait de l'incohérence, ce serait pour tout le monde, sans contestation, une *manie* bien caractérisée. Mais cette incohérence est-elle donc indispensable pour qu'il y ait manie? Que l'excitation nerveuse soit légère ou violente, qu'elle augmente seulement l'activité cérébrale ou qu'elle jette le trouble dans l'intelligence, qu'elle provoque des actes plus ou moins désordonnés, qu'elle rende irascible ou furieux, ce ne sont là que des degrés divers de la même maladie. D'ailleurs, n'observe-t-on pas tous les jours des maniaques qui brisent, qui déchirent, et répondent néanmoins parfaitement juste aux questions qu'on leur adresse? A plus forte raison, trouvera-t-on des discours suivis chez ceux dont la folie ne se traduit, au premier abord, que par une activité désordonnée et une loquacité intarissable. Dans ce cas, la formation des idées, quoique plus rapide qu'à l'état normal, ne l'est pas au point d'empêcher le cerveau de les comparer et d'en saisir les rapports vrais ou faux, surtout quand on lie conversation avec le malade, et qu'on le force ainsi à prêter son attention. C'est ce que nous remarquons chez M. W...; car, *livré à lui-même, son langage et sa conduite eussent été absurdes.* Je rangerai donc dans la *manie* le délire dont il s'agit. Quant à l'épithète de *raisonnante,* des phrases régulièrement construites et bien enchaînées ne suffisent pas pour la justifier; car elles peuvent, malgré cela, être complétement déraisonnables sous le rapport des idées et des sentiments qu'elles expriment, comme nous le voyons dans l'exemple qui précède. Ajoutons à cela que les raisonnements ne se traduisent pas moins par les actes que par les paroles; or, les actes extravagants auxquels se livre M. W... prouvent bien évidemment l'existence de raisonnements intimes formés par un cerveau malade.

Monomanie instinctive.

On lui a aussi donné le nom de *monomanie sans délire,* associant

ainsi des expressions qui s'excluent. Je ne saurais mieux faire, pour repousser cette association vicieuse, que de citer le passage suivant, extrait de l'article *Monomanie homicide*, qui termine l'ouvrage d'Esquirol sur les maladies mentales (t. 2, p. 840) :

« Vous croyez raisonnable cette mère qui adore son enfant et lui plonge le poignard dans le sein ! Il n'y aurait pas chez cette malheureuse quelque altération, non-seulement de la *sensibilité*, mais aussi de l'*intelligence*, alors que, malgré sa tendresse, malgré l'horreur que lui inspire son désir, elle prépare et donne la mort à son enfant aimé ! Convenez au moins que la volonté est pervertie et subjuguée. Une pareille perversion serait un état normal ou naturel ! Attendez que la *raison soit rétablie*, et cette malheureuse mère jugera aussi bien que vous toute l'horreur du meurtre qu'elle a failli commettre ou qu'elle a commis. Cette mère sent-elle, raisonne-t-elle, agit-elle comme elle sentait, comme elle raisonnait, comme elle agissait avant d'être tombée dans cet horrible état, comme sentent, raisonnent et agissent les autres mères ? Non, sans doute. Quelle meilleure preuve de *folie* exigez-vous ? Mais, ajoute-t-on, si le meurtre dépend d'une impulsion plus forte que la volonté, il n'y a plus de libre arbitre. Vraiment oui ; puisqu'il y a *délire*, il n'y a plus de liberté morale, et le meurtrier n'est plus responsable. »

Ces lignes sont d'autant plus remarquables, qu'elles sont écrites par un partisan de la *monomanie sans délire ;* Esquirol n'avait alors en vue que de répondre à cette objection, dirigée contre la *monomanie instinctive : Vos monomaniaques qui résistent à leur impulsion prouvent que ceux qui succombent sont criminels.* Mais, tout en combattant victorieusement cette opinion, il donnait des armes contre la *monomanie sans délire.* Ne fallait-il pas, en effet, pour prouver que ces malheureux ne sont pas coupables, démontrer qu'ils sont bien réellement en *délire*, lorsqu'ils se livrent à des actes de violence ?

Interrogeons maintenant les faits, et nous verrons qu'ils ne parlent nullement en faveur de la *monomanie instinctive*, dans laquelle le mo-

nomaniaque est représenté agissant sous l'influence d'un *entraînement irrésistible*, mais *sans passion*, *sans délire*, *sans motifs*.

Un homme, livré autrefois à un art mécanique, et renfermé maintenant à Bicêtre, éprouve par intervalles irréguliers des accès de fureur marqués par les symptômes suivants : d'abord, sentiment d'une ardeur brûlante dans les intestins, avec une soif intense et une forte constipation; *cette chaleur* se propage par degrés à la poitrine, au cou, *à la face, avec un coloris plus animé;* parvenue *aux tempes*, elle devient encore plus vive, et *produit des battements très-forts et très-fréquents dans les artères de ces parties, comme si elles allaient se rompre;* enfin l'affection nerveuse gagne le *cerveau*, et *alors* l'aliéné est *dominé par un penchant sanguinaire, irrésistible;* et, s'il peut saisir un instrument tranchant, il est porté à sacrifier *avec une sorte de rage* la première personne qui s'offre à sa vue (Pinel, *Traité de la manie*, p. 151).

Cette observation de *manie sans délire*, selon Pinel, empruntée par Esquirol et citée par lui comme exemple de *monomanie instinctive*, ne nous présente-t-elle pas des accès de *manie furieuse* bien caractérisés, et par conséquent marqués par une perturbation complète de tout l'entendement, au milieu de laquelle se développent sans doute les hallucinations les plus effrayantes? Ne sont-ils pas, du reste, annoncés par des symptômes de *congestion cérébrale*, comme cela arrive ordinairement pour les accès de manie? Quel motif pourrait donc faire rejeter notre manière de voir? Est-ce la courte durée de l'accès? Une distinction établie sur une pareille considération ne me paraît pas admissible : les symptômes physiques et moraux étant les mêmes de part et d'autre, on doit rigoureusement conclure à l'identité des deux affections.

Madame..., âgée de trente-six ans, d'une constitution forte, d'un caractère difficile, excellente fille, excellente mère, à l'âge de qua-

torze ans jouissait d'une très-bonne santé, au moins en apparence : elle avait de l'embonpoint; quoiqu'elle ne fût pas encore réglée, tous les signes de la puberté étaient très-prononcés; *à chaque époque menstruelle*, ou mieux, tous les mois, madame... se plaignait de *céphalalgie; ses yeux étaient rouges;* elle était inquiète, irascible, sombre; bientôt *la face s'injectait fortement*, ainsi que les yeux; tout était une contrariété, *tout était un motif d'irritation;* elle cherchait dispute particulièrement à sa mère; *enfin elle s'abandonnait à la colère la plus violente.* Dans cet état, sa mère était toujours l'objet de ses emportements, de ses injures, de ses menaces, de ses malédictions; quelquefois elle a fait des tentatives de suicide; elle a saisi deux ou trois fois un couteau; une fois je l'ai retenue ainsi armée, se précipitant sur sa mère.

Lorsque l'accès était arrivé à ce haut degré, *le sang s'échappait par la bouche, par le nez,* quelquefois *par les yeux :* alors survenaient des pleurs, un tremblement général, froid des extrémités, des douleurs convulsives dans tous les membres. Pendant la dernière période de l'accès, madame... se roulait par terre, frappait sa tête contre les murs, contre les meubles; elle se donnait des coups de poing, s'égratignait la figure; sa physionomie, habituellement très-douce, devenait hideuse; *la coloration de la face, des oreilles, du cou, était d'un rouge violet;* la tête était brûlante, les extrémités très-froides.

Dès le début de l'accès, *qui durait un ou deux jours,* on voyait les *accidents s'aggraver progressivement.* D'abord le regard était sombre, le teint animé, le caractère difficile, exigeant, querelleur; un geste, un regard, un refus, étaient la cause d'un grand mécontentement; bientôt le moindre incident était l'occasion d'une vive irritation, d'une violente contrariété; enfin la colère éclatait.

L'accès fini, madame... était bonne pour sa maman, et lui demandait pardon, en lui prodiguant des marques de tendresse. Plusieurs fois je lui ai donné des avis; je l'ai engagée à se vaincre dès les premiers

signes de l'accès, lui représentant combien sa conduite était condamnable, dangereuse : alors elle pleurait. *Pourquoi m'a-t-on faite comme cela? Je voudrais être morte! Que je suis malheureuse! Je ne puis me retenir lorsque je suis arrivée dans mes colères*, disait-elle avec amertume; *je ne vois plus rien; je ne sais ce que je fais ni ce que je dis.* Elle n'avait pas le souvenir de toutes les circonstances de ces accès, et niait avec surprise et regret les particularités qu'on lui racontait. *Dans aucun temps on n'a observé la plus légère trace de délire intellectuel.*

Je ne puis voir encore, dans cette observation, autre chose que des accès de *manie furieuse*, dont les symptômes sont on ne peut plus saillants; on les voit naître sous l'influence d'une cause connue; on les suit dans leur développement : d'abord, céphalalgie, injection de la face et des yeux, grande irritabilité, puis colère, enfin, fureur : la malade alors *ne voit plus rien, ne sait plus ce qu'elle fait ni ce qu'elle dit.* En faut-il davantage pour caractériser un *accès de délire général*, dont la durée est d'ailleurs assez notable, puisqu'il persiste pendant *un ou deux jours?*

Les partisans de la *monomanie instinctive* prétendent que, dans cette variété de monomanie, l'être moral ne présente d'autre lésion que celle de la *volonté;* mais comme cette lésion est impuissante à expliquer les actes de fureur, ils admettent, en outre, *quelque chose d'indéfinissable* qui pousse à les commettre. Ce *quelque chose d'indéfinissable* qui porte une mère à tuer l'enfant qu'elle vient de couvrir de baisers, peut-il être autre chose que le résultat d'un trouble profond de l'entendement, n'eût-il que la durée de l'éclair? C'est, du reste, l'opinion de l'un des plus habiles médecins légistes de l'Allemagne, du docteur Henke, qui pense que, dans un accès de *monomanie instinctive*, il y a, comme dans toute autre forme de folie, *suspension de la raison.*

L'existence de la *monomanie instinctive* n'a donc, comme on le voit, pas plus de réalité que celle de la *monomanie raisonnante.*

Cette conclusion est d'autant plus importante, que c'est surtout le système des *monomanies sans délire* qui a fait commettre de graves erreurs judiciaires. Des auteurs mêmes ont été jusqu'à prendre des criminels pour des aliénés. Si des médecins de bonne foi ont pu se tromper à ce point, il n'est pas étonnant que les avocats, qui cherchent à tirer parti de toutes les ressources qui s'offrent à eux, et ne se font pas scrupule d'altérer les faits dans l'intérêt de la défense, soient quelquefois parvenus à faire passer pour *monomaniaques*, aux yeux du jury, des coupables dont la société réclamait le juste châtiment.

Mais, en partant de ce principe que, dans toute espèce d'aliénation mentale, il y a *égarement de l'esprit*, on ne court pas le risque de confondre le crime avec la folie. Je sais bien que, d'une part, les désordres de l'intelligence ne sont pas toujours très-évidents chez l'aliéné, et que, de l'autre, ils peuvent être simulés par le criminel. Cela indique seulement qu'il est parfois difficile, mais non pas impossible, d'arriver à la découverte de la vérité.

La revue critique et rapide que nous venons de faire des principales espèces de monomanie suffit pour démontrer qu'elles ne reposent, en général, que sur certains actes, certains phénomènes plus ou moins saillants, qui sont loin de caractériser le délire, ne fournissent aucune indication à la thérapeutique, et ne peuvent conséquemment servir de base à une classification rationnelle. Mais si je n'admets pas ces éléments de classification, on me demandera peut-être sur quels fondements je veux bâtir; je répondrai qu'il est bien plus facile de détruire que d'édifier, et que je laisse à d'autres plus habiles le soin de rassembler les matériaux qui doivent être mis en œuvre.

Des discussions auxquelles je me suis livré dans le cours de ce travail, découlent naturellement les deux propositions suivantes, que je crois suffisamment établies :

1° La monomanie *pure* n'a pas une existence réelle. Cette proposi-

tion tire son importance de l'application qu'on peut en faire à la médecine légale.

2º La division de la monomanie en diverses espèces, d'après la simple considération des accidents du délire, ne peut avoir aucune valeur nosologique, attendu que ces accidents n'ont pas une relation nécessaire avec la nature de la maladie, et qu'ils n'indiquent aucun mode particulier de traitement.

QUESTIONS

SUR

LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

Physique. — De la capillarité considérée comme moyen d'expliquer les absorptions.

Chimie. — Des caractères distinctifs des sels de magnésie.

Pharmacie. — Des préparations pharmaceutiques qui ont pour base le séné et les follicules de séné; les décrire, les comparer entre elles.

Histoire naturelle. — Quelles sont les sources où le végétal puise les principes élémentaires qui le contituent?

Anatomie. — Des anastomoses du ganglion cervical supérieur.

Physiologie. — Des usages des vésicules spermatiques et de la prostate.

Pathologie externe. — Des luxations de la clavicule.

Pathologie interne. — Des fièvres intermittentes et de leurs rapports avec certains états de la rate.

Pathologie générale. — De l'influence exercée sur les qualités phy-

siques du sang et sur sa composition par les maladies inflammatoires.

Anatomie pathologique. — Des diverses espèces de kystes de l'ovaire.

Accouchements. — De la rétention du placenta dans l'utérus après l'expulsion du fœtus.

Thérapeutique. — De la coloration que donne le fer aux matières fécales; à quoi tient cette coloration?

Médecine opératoire. — Des cas qui nécessitent l'amputation des membres.

Médecine légale. — Comment reconnaître que des taches que présente un vêtement, une arme, etc., sont des taches de sang?

Hygiène. — Des circonstances dans lesquelles le gaz acide carbonique peut s'accumuler dans l'air d'une manière nuisible à la santé.